

vendredi 13 mars 2020

## Faire face au COVID-19 : Mesures d'organisation universitaire

Notre Université est confrontée à une situation exceptionnelle à laquelle elle doit faire face pour la sécurité sanitaire de toutes et tous et la nécessité de poursuivre les activités pédagogiques dans les meilleures conditions possibles.

Suite à l'annonce faite hier soir par le Président de la République Emmanuel Macron, le Président Eric Berton a adressé ce matin à tous les étudiants, par voie de mail, d'affichage sur les sites web et via les réseaux sociaux, le message de fermeture de l'université à compter de lundi 16 mars.

L'accès à tous les lieux d'enseignement et les bibliothèques universitaires leur sera impossible dès lundi, jusqu'à une durée indéterminée.

Le Président Berton a souhaité rassurer la communauté étudiante en garantissant que ses équipes mettent tout en œuvre pour que la réussite de leurs apprentissages soit assurée cette année. A cet effet, un plan de continuation des activités pédagogiques va être déployé en proposant à tous des modalités de e-enseignement.

Les manifestations culturelles, scientifiques et sportives organisées par l'université, sont, quant à elles, annulées.

Concernant les activités administratives et de recherche, le Président Berton a adressé à l'ensemble des personnels d'AMU les consignes précisées par le MESRI en fin d'après-midi.

Il précise qu'Aix-Marseille université cessera d'accueillir ses étudiants dès le 16 mars mais leur offrira des modules d'enseignement en e-learning afin de garantir la continuité pédagogique et permettre aux usagers de suivre leurs formations à distance. Par ailleurs, respectant les consignes générales portant sur les rassemblements, les autres activités administratives et les activités des laboratoires de recherche ont vocation à être maintenues, en particulier afin de permettre la continuité pédagogique et la poursuite des activités de recherche.

Pour les personnels d'AMU, le travail à distance sera privilégié lorsqu'il est possible, dans le respect des nécessités du service. Sinon, les personnels sont invités à venir travailler au bureau en respectant les mesures et gestes barrières.

CONTACTS PRESSE :

 **Direction de la communication d'Aix-Marseille Université**  
**Delphine Bucquet** – Directrice de la communication  
[delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)  
04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32



Rejoignez le réseau !